Etude de l'insertion professionnelle des diplômés de l'université (DUT, Licence Pro, MASTER LMD et Master ENS)

Sébastien Mertès

16 août 2023

Table des matières

1. Introduction		
2.	Présentation des données	2
3.	Les types de contrats après l'obtention du diplôme 3.1 Répartion des contrats à 18 et 30 mois après l'obtention du diplôme	5 5
4.	Les professions après l'obtention du diplôme 4.1 Répartition des professions à 18 et 30 mois après l'obtention du diplôme	7
5. Secteurs d'activité après l'obtention du diplôme		8
6.	Proportion des diplômés et des diplômes universitaires 6.1 Proportion des diplômés 6.2 Proportion des diplômes universitaire	9 9 10
7.	7. Proportion des disciplines des diplômés	
8. Taux d'insertion des diplômés dans les emplois stables		13
9.	La question épineuse des salaires 9.1 Salaires médians	13

1. Introduction

2. Présentation des données

Nous avons 3 jeux de données représentant respectivement les informations concernant l'évaluation de l'insertion professionnelle sur le marché du travail des diplômés universitaires en DUT, Licence Professionnelle, Master LMD (Licence-Master-Doctorat) et Master ENS (Enseignement) de toutes les disciplines.

Ces données ont été collectées 18 mois et 30 mois après l'obtention du diplôme des sessions 2013 à 2019. Ainsi l'enquête a commencé en décembre 2015, pour s'achever en décembre 2021.

Les données collectées regroupent, par niveau de diplôme, les disciplines, le taux d'insertion, le salaire brut et net estimé, le pourcentage des types de contrat professionnel (CDI, CDD, intérimaire etc...) ainsi que les secteurs d'activité, les professions et le type d'entreprises.

Les tableaux 1 à 5 décrivent les différentes variables utilisées pour cette étude et le taux en pourcentage de valeurs manquantes de chaque modalité pour les les différentes catégories.

Le Tableaux 1, présente la liste des diplômes universitaires pour les DUT, Licence Professionnelle et MASTERS. Les MASTERS sont distingués par le MASTER LMD et le MASTER ENS.

Les disciplines sont indiquées aussi bien individuellement (Informatique, histoire, droit, psychologie etc...), que par des ensembles de disciplines (Formations juridiques, économiques et de gestion, Sciences humaines et sociales etc...). L'ensemble de toutes les disciplines par niveau de diplôme est aussi indiqué (Ensemble MASTERS LMD, Ensemble des départements d'IUT etc...).

Diplôme	Définition	
DUT	Diplôme Universitaire de Technologie. Formation de 2 ans axée sur des com-	
	pétences techniques et pratiques.	
LICENCE PRO	Licence professionnelle. Programme de 1 an après un DUT ou une Licence,	
	offrant une spécialisation professionnelle.	
MASTER ENS	Master Enseignement. Diplôme permettant de devenir enseignant dans le sys-	
	tème éducatif français.	
MASTER LMD	Système européen d'enseignement supérieur avec niveaux de Licence, Master	
	et Doctorat.	

TABLEAU 1 – Nom de la variable catégorielle et ses modalités concernant les diplômes universitaires

Discipline	Ensemble
Autres sciences humaines et sociales	Ensemble Licence professionnelle
Autres formations juridiques, économiques et de gestion	Ensemble formations juridiques, éco-
	nomiques et de gestion
Sciences de la vie et de la terre	Ensemble des départements d'IUT
Psychologie	Ensemble sciences humaines et so-
	ciales
Information communication	Ensemble sciences, technologies et
	santé
Lettres, langues, arts	Autres sciences, technologies et santé
Sciences de l'ingénieur	Ensemble Masters LMD (hors Mas-
	ters enseignement et hors Dauphine et
	Antilles-Guyane)
Histoire-géographie	Ensemble Masters LMD (hors Masters
	enseignement)
Droit	
Informatique	
Gestion	
Sciences fondamentales	
Économie	
Masters enseignement	

TABLEAU 2 – Liste des disciplines et ensembles

Contrat	%
Prof. libérale, indépendant, chef d'entreprise	
Fonctionnaire	8.1
CDI	8.1
CDI de chantier ou CDI de mission	8.8
Contrat spécifique au doctorat	10.5
CDD	8.1
Vacataire	8.1
Intérimaire	8.1
Intermittent du spectacle	8.1
Contrat de professionnalisation	8.1
Emplois aidés (Contrat Initiative Emploi)	8.1
Volontariat international	8.1

TABLEAU 3 – Pourcentage de valeurs manquantes des différents types de contrat

Entreprise	%
Vous-même	11.0
La fonction publique (d'etat, territoriale ou hospitalière)	11.0
Une entreprise privée	11.0
Une entreprise publique	11.0
Une association	11.0
Une personne exerçant une profession libérale ou un indépendant	11.0
Organisation internationale ou une institution de l'Union européenne	11.5
Société d'économie mixte	11.4
Un particulier	11.0

TABLEAU 4 – Pourcentage de valeurs manquantes par type d'entreprise

Secteur	%
Agriculture, sylviculture et pêche	7.1
Industries (manufacturières, extractives et autres)	7.1
Construction	7.1
Activités immobilières	7.4
Commerce, transports, hébergement et restauration	7.1
Information et communication	7.1
Activités financières et d'assurance	7.1
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	7.1
Activités de services administratifs et de soutien	7.1
Enseignement	7.1
Administration publique (hors enseignement)	7.1
Santé humaine et action sociale	7.1
Arts, spectacles et activités récréatives	7.1
Autres activités de service	7.1

TABLEAU 5 – Pourcentage de valeurs manquantes par secteur

Profession	%
Agriculteur	11.2
Artisan, commerçant, chef d'entreprise	11.1
Profession libérale	11.1
Personnel de catégorie A de la fonction publique	10.2
Ingénieur, cadre, professions libérales, professions intellectuelles supérieures	10.2
Personnel de catégorie B de la fonction publique	10.2
Emploi de niveau intermédiaire : technicien, agent de maîtrise, etc.	10.2
Personnel de catégorie C de la fonction publique	10.2
Manœuvre, ouvrier	10.2
Employé de bureau, de commerce, personnel de service	5.3

TABLEAU 6 - Pourcentage de valeurs manquantes par profession

3. Les types de contrats après l'obtention du diplôme

3.1 Répartion des contrats à 18 et 30 mois après l'obtention du diplôme

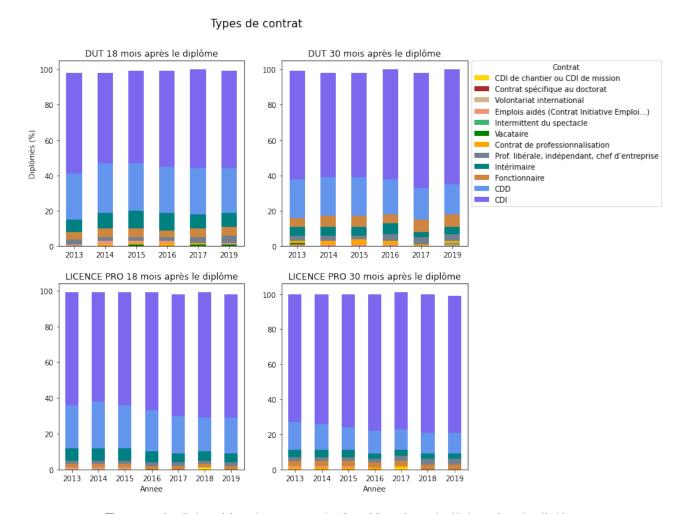


FIGURE 1 – Répartition des contrats à 18 et 30 mois après l'obtention du diplôme

Types de contrat

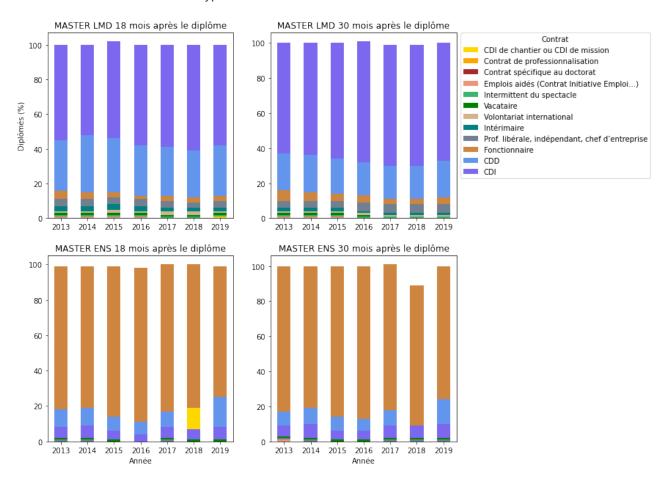


FIGURE 2 – Répartition des contrats à 18 et 30 mois après l'obtention du diplôme

4. Les professions après l'obtention du diplôme

4.1 Répartition des professions à 18 et 30 mois après l'obtention du diplôme

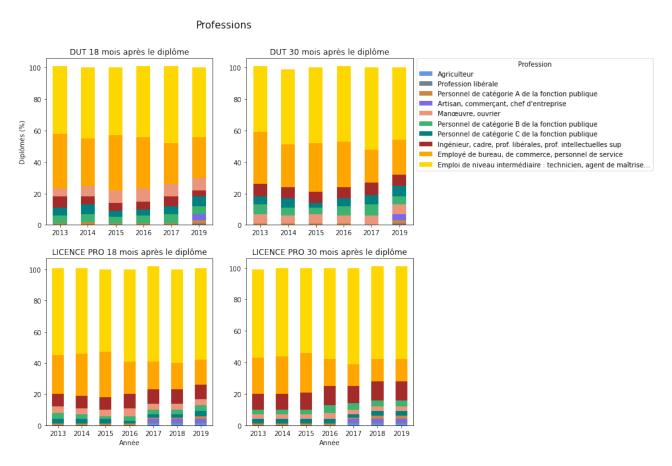


FIGURE 3 – Répartition des professions à 18 et 30 mois après l'obtention du diplôme (DUT-Licence pro)

Professions MASTER LMD 30 mois après le diplôme MASTER LMD 18 mois après le diplôme 100 Agriculteur Manœuvre, ouvrier Artisan, commerçant, chef d'entreprise 80 Personnel de catégorie C de la fonction publique Profession libérale Personnel de catégorie B de la fonction publique Diplômés (%) 60 Personnel de catégorie A de la fonction publique Employé de bureau, de commerce, personnel de service Emploi de niveau intermédiaire : technicien, agent de maîtrise. 40 Ingénieur, cadre, prof. libérales, prof. intellectuelles sup 20 20 MASTER ENS 18 mois après le diplôme MASTER ENS 30 mois après le diplôme 100 100 80 60 60 40 40

FIGURE 4 – Répartition des professions à 18 et 30 mois après l'obtention du diplôme (Masters)

2017 2018

5. Secteurs d'activité après l'obtention du diplôme

2013 2014 2015 2016

20

0

20

2016 Année 2017 2018 2019

2013 2014 2015

Les données 18 mois après l'obtention du diplôme étant manquantes, nous indiquons dans la Figure 5, le pourcentage des secteurs d'activité dans lesquels les diplômés se sont insérés 30 mois après son obtention.

Secteurs d'activité

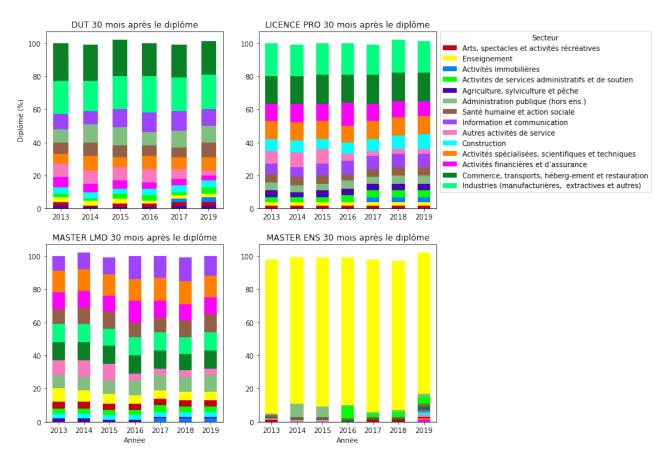


FIGURE 5 – Répartition des secteurs à 18 et 30 mois après l'obtention du diplôme

6. Proportion des diplômés et des diplômes universitaires

6.1 Proportion des diplômés

Le Tableau 7 et la Figure 6 fournissent la proportion des hommes et des femmes de l'ensemble des diplômés de 2013 à 2019 ayant répondu à l'enquête. Ainsi nous avons environ 12 % de réponses à l'enquête en plus de la part des femmes par rapport au hommes, pourtant à un total d'environ 665000 de diplômés interrogés.

Genre	Diplômé	%
Femmes	371350	55.85
Hommes	293586	44.15

TABLEAU 7 – Nombre et proportion de diplômés par genre (2013 à 2019)

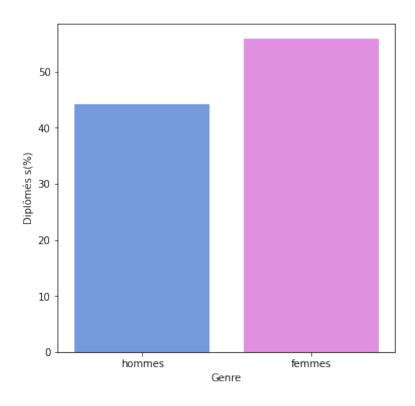


FIGURE 6 – Proportion des diplômés selon genre (2013 à 2019)

6.2 Proportion des diplômes universitaire

Le Tableau 8 et la Figure 7 présentent le nombre et la proportion de diplômés par niveau de diplôme universitaire selon le genre.

Diplôme	Genre	Diplômé	%
DUT	Femmes	9166	1.4
DUT	Hommes	15218	2.3
LICENCE PRO	Femmes	83290	12.5
LICENCE PRO	Hommes	111794	16.8
MASTER ENS	Femmes	56912	8.6
MASTER ENS	Hommes	16400	2.5
MASTER LMD	Femmes	221982	33.4
MASTER LMD	Hommes	150174	22.6

TABLEAU 8 – Nombre et proportion (%) de diplômés par diplôme selon le genre (2013 à 2019)

Nous constatons que les diplômés de la filière des DUT sont largement moins représentés que ceux des licences professionnelles et des masters LMD. Il y a également moins de diplômés dans l'enquête pour le Master ENS avec une proportion plus forte de 6.1 % de femmes par rapport aux hommes. Les Licences professionnelles et les Masters LMD rassemblent la majorité des diplômés de l'enquête avec 29,3 % pour les licences pro et 56 % pour les Masters LMD. Nous constatons que les femmes représentent la majorité des diplômés en Masters. Les hommes représentent environ 19 % des diplômés en DUT et Licences professionnelles contre 13.9 % pour les femmes. Mais les femmes représentent 42 % des diplômés en Masters qui ont répondu à l'enquête contre 31.2 % pour les hommes.

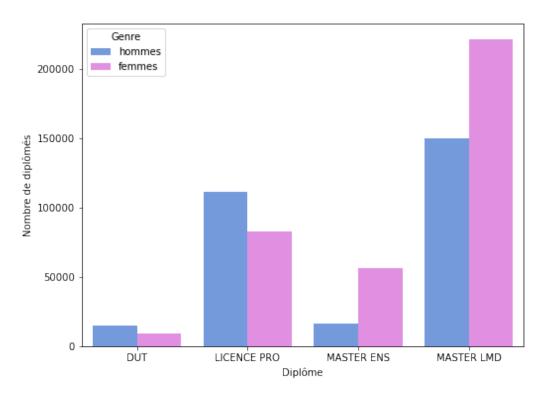


FIGURE 7 – Nombre de diplômés par diplôme selon le genre (2013 à 2019)

La plus forte proportion de femmes dans les filières plus longues (Masters) par rapport aux hommes est-elle liée au nombre insuffisant de réponses à l'enquête s'agissant des hommes (-12 % / femmes) ou bien les femmes sont-elles plus en capacité de choisir des études plus longues et moins techniques que leurs homologues masculins?

Il semblerait, dans l'hypothèse d'un effectif constant pour les femmes, que même avec 12 % de diplômés masculins en plus, il serait difficile de rattraper les effectifs des femmes en Masters puisque le différentiel de diplômés est déjà d'environ 11 % en faveur des femmes.

7. Proportion des disciplines des diplômés

Genre	Discipline	Diplômé	%
Hommes	Hommes Sciences de l'ingénieur		12.2
	Gestion	59674.0	9.0
	Informatique	33584.0	5.1
	Sciences de la vie et de la terre	25126.0	3.8
	Lettres, langues, arts	16652.0	2.5
	Masters enseignement	16400.0	2.5
	Sciences fondamentales	16338.0	2.5
	Droit	13818.0	2.1
	Économie	11840.0	1.8
	Information communication	9758.0	1.5
	Histoire-géographie	7180.0	1.1
	Psychologie	2236.0	0.3
Femmes	Gestion	83264.0	12.5
	Lettres, langues, arts	58158.0	8.7
	Masters enseignement	56912.0	8.6
	Sciences de la vie et de la terre	40958.0	6.2
	Droit	31676.0	4.8
	Information communication	20006.0	3.0
	Sciences de l'ingénieur	16914.0	2.5
	Sciences fondamentales	16264.0	2.4
	Psychologie	15898.0	2.4
	Économie	15334.0	2.3
	Histoire-géographie	11228.0	1.7
	Informatique	4738.0	0.7

TABLEAU 9 – Nombre et proportion (%) des disciplines des diplômés selon le genre (2013 à 2019)

Le Tableau 9 et la Figure 8 présentent le nombre de diplômés par discipline ainsi que leur proportion (%) par rapport à l'ensemble des diplômés ayant répondu à l'enquête. Nous constatons, entre les hommes et les femmes, une nette inversion de la proportion des disciplines littéraires (8,7 % contre 2,5 %) ou de gestion et comptabilité (12,5 % contre 9 %) ou dans l'enseignement (8,6 % contre 2,5 %) par rapport aux domaines plus techniques et scientifiques comme les sciences de l'ingénieur (12,2 % contre 2,5 %) ou encore l'informatique (5.1 % contre 0,7 %)

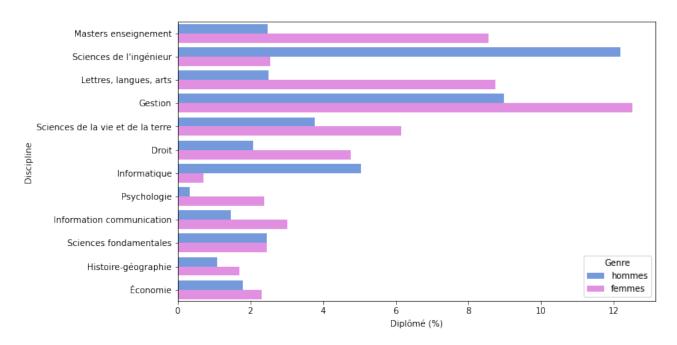


FIGURE 8 – Proportion (%) des disciplines des diplômés selon le genre (2013 à 2019)

La remarque précédente conduisant à soumettre l'hypothèse que les femmes choisiraient majoritairement les filières universitaires les plus longues (Masters) serait confirmée par les disciplines choisies. En effet, les domaines de l'enseignement ou encore littéraires sont des domaines dont les années d'études sont les plus longues pour aboutir à une insertion professionnelle plus prometteuse. Alors que les hommes préféraient davantage une insertion plus rapide sur le marché du travail en choisissant l'ingénierie (12,2 % contre 2.5 %), davantage corrélée à l'industrie ou encore en filières plus courtes, les licences professionnelles (16,8 % contre 12,5 %).

8. Taux d'insertion des diplômés dans les emplois stables

Le taux d'insertion est défini comme étant le pourcentage de diplômés occupant un emploi, quel qu'il soit, sur l'ensemble des diplômés présents sur le marché du travail. Il est calculé sur les diplômés de nationalité française, issus de la formation initiale, entrés immédiatement et durablement sur le marché du travail après l'obtention de leur diplôme en 2013, 2014, 2015, 2016, 2017, 2018 ou 2019.

9. La question épineuse des salaires

L'information collectée sur le salaire porte sur le salaire net, primes comprises. Les salaires affichés correspondent aux valeurs médianes sur les emplois à temps plein. A partir de ces valeurs, on estime un salaire brut annuel, sur la base d'un taux forfaitaire de passage du net au brut de 1,3 (donnée moyenne constatée sur les salaires du secteur privé).

9.1 Salaires médians

Le Tableau 10 et la Figure 9 montrent le salaire net mensuel médian des emplois stables entre les hommes et les femmes.

Genre	Diplôme	Salaire net mensuel médian (€)
Femmes	Master LMD	1760
	Master ENS	1750
	Licence PRO	1520
	DUT	1410
Hommes	Master LMD	2000
	Master ENS	1800
	Licence PRO	1670
	DUT	1600

TABLEAU 10 - Salaire net mensuel médian des emplois à temps plein par genre et diplôme

Nous observons que les hommes ont un salaire médian plus élevé d'environ quelques soit leur niveau de diplôme. Sans surprise, plus le niveau d'étude des diplômés est élevé et plus les salaires sont élevés. Les hommes diplômés au niveau Master aurait un salaire médian de 200 € plus élevé que celui des femmes avec le même niveau d'études. Nous remarquons que pour le Master enseignement (ENS) le salaire médian est pratiquement équivalent. La Figure 2 nous apprend qu'au niveau des Masters ENS l'essentiel des diplômés sont dans la fonction publique contraire au Masters LMD qui sont essentiellement dans le secteur privé. Cela supposerait que les hommes choisissant majoritairement des filière

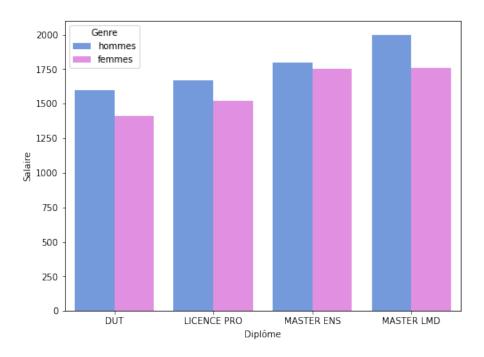


FIGURE 9 – Salaire net mensuel médian par genre des emplois stables(€) (2013 à 2019)

Cela supposerait que les hommes choisissant majoritairement les filières dans l'ingénierie ou encore l'informatique auraient par la discipline et le secteur privé des salaires plus élevés que les femmes au même niveau d'études mais choisissant des disciplines moins rémunératrices (Gestion, littéraires, enseignement, etc..).